



REPRENEZ  
MÉDICALEMENT LA MAIN  
SUR VOS COTISATIONS  
PATRONALES



securex

# COMME 80% DES ENTREPRISES VOUS PENSEZ QU'IL EST INUTILE DE CONTESTER DES DÉCISIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE?

▶ Pendant ce temps, chez les autres...



## ALORS VOUS AUSSI, AYEZ LES BONS RÉFLEXES!

AGIR SUR VOTRE TAUX DE COTISATION AT/MP  
**C'EST POSSIBLE !**  
MAIS UNIQUEMENT AVEC UN MÉDECIN EXPERT.



## LE PÔLE RECOURS MÉDICAL DE SECUREX EST LÀ POUR VOUS AIDER À REPRENDRE LA MAIN SUR VOS COTISATIONS PATRONALES.

Securex intervient en amont de toutes procédures dès les déclarations d'accidents du travail et maladies professionnelles.



### Quel est le **coût réel** de vos AT/MP?

Consultez votre compte employeur sur [net-entreprises](#).

### Quelle voie suivre pour **garantir le succès de sa contestation**?

Instruire des collaborateurs aux étapes essentielles à respecter : **chronologie, légal, médical** de la déclaration du sinistre à sa contestation réussie.

> Securex forme vos équipes.

Vous faire représenter par un avocat en droit de la Sécurité Sociale (si judiciaire).

> Securex vous assiste.

### Les accidents du travail et les maladies professionnelles sont des faits **médicaux**. Qui de plus **qualifié** pour comprendre un rapport médical qu'un **médecin** ?

La réussite d'une contestation dépend de collaborateurs conscients de l'enjeu, de l'appui juridique adéquat si nécessaire et, **pour l'essentiel, de l'intervention du médecin-expert.**

> Securex est le **seul réseau de médecins-experts de France.**

VOUS DONNEZ TROP AUX URSSAF ?  
FAITES-VOUS AIDER PAR UN MÉDECIN EXPERT!



## LA SOLUTION?

Securex, unique réseau national de médecins-experts, crée une offre spécifique réellement adaptée en solution aux demandes internes.

### AT/MP+ allie :

- > Formation
- > Analyse du compte employeur
- > Accès à notre veille AT/MP
- > Hotline avec des experts
- > Contre-visite médicale

pour vous permettre de garder la maîtrise certaine de vos dossiers.

**UN SERVICE COMPLET INCLUS DANS UNE ENVELOPPE BUDGÉTAIRE CONNUE À L'AVANCE.**

### Recours médical AT/MP:

Dans le cadre des procédures, parce qu'un accident de travail ou une maladie professionnelle est avant tout un débat **MÉDICAL**.

Faites vous assister par un médecin Securex en amont d'un procédure de contestation et devant les différentes juridictions :

- > Étude de dossier sur pièces: donner un avis sur le fondement de la contestation sur le plan médical
- > Commission Médicale de Recours Amiable (CMRA) pour toute contestation de nature médicale, inopposabilité, de minoration du taux d'IPP, comme de la longueur des arrêts (AT/MP), assistance à l'audience et expertise médicale
- > Tribunal Judiciaire: inopposabilité, faute inexcusable, minoration du taux IPP comme de la longueur des arrêts (AT/MP), assistance à l'audience et expertise médicale (ordonnée par le TJ)
- > CRRMP pour les maladies professionnelles hors tableaux

Mais aussi, toute contestation d'ordre médical:

- > Tribunal administratif
- > Conseil de Prud'hommes
- > Protection juridique
- > Dommages corporels





## POURQUOI SECUREX ?

- > La mise à la disposition des compétences des **médecins-experts** du réseau Securex dans toute la France
- > Le respect des règles de **déontologie**
- > L'**expérience de plusieurs années** de la contribution médicale dans le recours AT/MP
- > Le **partenariat régulier** et porteur avec les cabinets d'avocats spécialisés en Droit de la Sécurité Sociale
- > Les relations avec les directions juridiques de grandes entreprises et les organisations professionnelles
- > Le **suivi personnalisé** de chaque dossier par une équipe de spécialistes



## SECUREX LE SEUL RÉSEAU DE MÉDECINS EXPERTS EN FRANCE

### CHIFFRES-CLÉS

#### COUVERTURE MÉDICALE

100% de couverture médicale  
du territoire national



#### SATISFACTION CLIENTS

3% de nos clients sont **satisfaits**  
et 97% sont **très satisfaits**





## CAS CONCRETS ILLUSTRÉS



De l'importance des réserves motivées



Vie privée et maladie professionnelle



La déclaration d'accident de travail conditionne la suite



Début d'année et Net-Entreprises communique



Réduire le taux d'IPP et alléger son taux de cotisation



Baisse des jours d'ITT et cotisations patronales



[SERVICEATMP@SECUREX.FR](mailto:SERVICEATMP@SECUREX.FR)

**Pôle recours médical AT/MP**

**T.: 03 20 06 72 28**

Securex France  
20, rue des Vicaires - 59000 Lille Cedex

---

[www.securex.fr](http://www.securex.fr)

